



## L'ACTUALITÉ d'après CONSEIL du 11 juin 2015

Des évènements importants sont intervenus depuis le dernier Conseil du 11 juin ; la richesse du contenu de cette actualité nous amène à vous en relater les éléments les plus significatifs en annexe du numéro 014 de la dernière CFR Échos. Le Président, P. Erbs – Le Président d'honneur, F. Bellanger

DOSSIER CONCERNÉ	ÉLÉMENTS D'ACTUALITÉ	ACTION ENGAGÉE	PROPOSITIONS	
<b>Rapport du COR 2015</b> <b>Ce deuxième rapport traite :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>. du contexte économique</li> <li>. des résultats financiers</li> <li>. du niveau de vie des retraités</li> <li>. et des notions d'équité</li> </ul>	<p>Ce rapport présenté en séance plénière du 10 juin dernier va servir à alimenter la réflexion du Comité de suivi des retraites qui doit remettre, au plus tard le 15 juillet, son avis annuel. Il est intéressant de s'attarder sur les données de financement de nos systèmes actuels pour mesurer, notamment, les disparités existantes quant aux taux de cotisations des différents régimes privé et public (voir surlignés dans document joint, pages 41, 42 et 89 à 96).</p>	<p>En référence au rapport, la CFR a adressé le 18 juin au Président de la République une lettre lui rappelant la nécessité d'engager une réforme de fond de l'ensemble du système de retraite français (voir document joint).</p>	<p>Pour une lecture facilitée du rapport, une liste des données essentielles à consulter est jointe avec leur pagination et les thèmes traités.</p>	
<b>Négociations AGIRC-ARRCO</b> <b>Nouvelles propositions de la délégation patronale aux syndicats le 19/06</b>	<p>Comme prévu, la délégation patronale a transmis aux syndicats un nouveau projet d'accord en vue de la rencontre du lundi 22 juin. Ce document contient quelques assouplissements relatifs aux abattements qui seraient appliqués en cas de départs avant 67 ans. La réunion de lundi a constaté des positions trop éloignées et une nouvelle rencontre a été programmée pour le 16 octobre prochain (voir document joint).</p>	<p>Faute de nouveaux éléments d'analyse, la Commission « Retraite » de la CFR qui devait se tenir le 29 juin prochain a été reportée au 7 septembre.</p> <p>Des rencontres bilatérales entre les partenaires sociaux sont envisagées en juillet et septembre.</p>	<p>L'actualité restera suivie de très près pendant la période estivale ; dans le cas où des évènements aboutiraient à une décision - improbable aujourd'hui - la Commission anticipera sa réunion de septembre.</p>	
<b>Loi sur l'Adaptation de la Société au Vieillessement</b>	<p>À la suite de leur demande de rendez-vous adressée à Madame Rossignol, François Bellanger et Pierre Erbs ont été reçus le 15 juin par Madame Céline Thiebault, membre de son Cabinet. L'entretien a porté essentiellement sur la représentativité de la CFR et sur le projet de loi sur l'Adaptation de la Société au Vieillessement. Les préoccupations de la CFR concernant les négociations AGIRC et ARRCO et plus généralement l'avenir de notre système de retraite ont été également évoqués, sans qu'il y ait eu de discussion au fond, ces problématiques ne relevant pas du champ de compétences de la Secrétaire d'État.</p>	<p>Sylvain Denis, Vice-président de la CNSA a, à l'occasion du 10<sup>ème</sup> anniversaire de cette Caisse Nationale pour la Solidarité et l'Autonomie, fustigé le sort réservé aux personnes âgées dans notre pays.</p>	<p>Le parcours parlementaire « chaotique » de la loi d'adaptation a été également rappelé.</p>	<p>L'intervention de Sylvain Denis peut être visionnée à l'URL :  <a href="http://www.agevillagepro.com/actualite-12781-1-politique-report-loi-vieillessement-retraites-colere.html">http://www.agevillagepro.com/actualite-12781-1-politique-report-loi-vieillessement-retraites-colere.html</a></p>